ÉLECTIONS LÉGISLATIVES DU 23 JUIN 1968

4e Circonscription

de SENLIS - CREIL



René QUENTIER
Candidat

ORDRE

PAIX

LIBERTÉS



Roger DUTERNE
Remplaçant éventuel

Electrices, Electeurs,

Le 12 mars 1967, vous m'aviez à nouveau désigné pour représenter notre circonscription durant 5 années à l'Assemblée Nationale.

Or, un peu plus d'un an après, une nouvelle consultation aura lieu le 23 juin prochain.

POURQUOI ?

PARCE QUE le Parti communiste totalitaire, refusant d'accepter le jeu normal de la démocratie, vient de tenter un véritable coup de force contre la République.

Il remet partout en cause la consultation à bulletins secrets des citoyennes et des citoyens par le suffrage universel, seule forme démocratique permettant de connaître la volonté populaire.

PARCE QUE nos libertés sont bafouées.

Maîtres dans l'exploitation d'une démagogie mensongère et irresponsable, aidés par quelques personnalités politiques qui n'ont pour ligne de conduite que leur ambition personnelle, la haine du régime et du Président de la République, le Général de Gaulle, des organismes subversifs totalitaires ont tenté d'instaurer chez nous l'anarchie, et vous venez malheureusement d'en faire la triste expérience.

Aujourd'hui comme hier, le choix est clair :

— Il s'agit de faire triompher l'ordre public et d'assurer le respect de toutes nos libertés ;

— Il s'agit de poursuivre la politique de progrès social et de paix, déjà amorcée.

Dans cette lutte qui met en cause l'avenir de chacune et de chacun d'entre nous, mon devoir est d'être présent.

C'est pourquoi je sollicite à nouveau vos suffrages.

Député de notre circonscription depuis dix ans, vous me connaissez donc bien. Je suis décidé à poursuivre mon action, sans démagogie, mais aussi sans faiblesse, pour m'opposer à toute tentative de destruction de l'Etat et des institutions républicaines.

Certaines réformes sont nécessaires et urgentes :

1° LA RÉFORME DE L'UNIVERSITÉ doit se faire dans le calme et après étude par des commissions paritaires spécialisées, sans précipitation excessive qui aboutirait à une solution précaire et sans lendemain ;

2° LA PARTICIPATION. Il faut obtenir la participation plus active des citoyennes et des citoyens à la gestion des affaires qui les concernent tous ;

3° FIDÈLE à ma doctrine, je reprends tous les points de ma profession de foi de 1967, à savoir :

— Suppression totale et effective des zones de salaires ;

— Soutien à une politique d'aménagement des salaires, et particulièrement des salaires les plus bas ;
— Aménagement des ordonnances sur la Sécurité Sociale ;
— Politique agricole soutenue fermement au Marché Commun ;
— Politique efficace pour les sports ;
— Politique de garantie de l'emploi et du logement en vue d'assurer à chacun : un emploi stable et un logement décent ;
— Expansion économique et industrielle du Bassin Creillois et de la Vallée de l'Oise ;
— Réalisation de la bretelle de raccordement entre Creil et l'Autoroute du Nord.

Pour réaliser ce programme, il faut une direction ferme, de l'ordre et une majorité parlementaire massive et cohérente.

Je suis le seul candidat investi par l'Union pour la Défense de la République (U. D. R.) pour représenter la circonscription de Senlis-Creil.

Logiques avec vous-mêmes, vous refuserez le désordre, l'anarchie et la confusion, sources de misère.

Une fois de plus, vous m'accorderez vos suffrages pour l'avenir de notre circonscription, pour l'ordre, pour la défense de la République et de toutes nos libertés, pour la paix intérieure et extérieure.

VIVE LA CIRCONSCRIPTION DE SENLIS-CREIL !
VIVE LA RÉPUBLIQUE !
VIVE LA FRANCE !

René QUENTIER

Lieutenant-Colonel Pilote de Réserve
Officier de la Légion d'Honneur
Croix de Guerre
Médaille de la Résistance
Licencié en Droit
Notaire honoraire
Vice-Président du Conseil Général
Maire de Chambly

Député sortant - Candidat U. D. 5e

Mon ami Jacques de KERSAINT ayant exprimé le désir de se voir remplacer par un homme plus jeune, j'ai demandé à M. Roger DUTERNE d'être mon suppléant. Il a accepté, et je l'en remercie. Conseiller Municipal de Creil, Secrétaire Général du District Urbain de Creil, il est donc parfaitement au fait de toutes les questions qui se posent dans cette région laborieuse. Conscient que le Bassin Creillois pose des problèmes dans le domaine de l'équipement et de l'emploi, je suis certain qu'avec lui, grâce à sa jeunesse, son dynamisme, son intelligence et son courage, nous constituerons une équipe capable de mettre tout en œuvre pour promouvoir une politique active qui serve à la fois les intérêts de tous dans notre circonscription si diverse, qu'il s'agisse des aspirations des populations de Senlis, de Chantilly, de Creil, ou de l'ensemble de la circonscription.

Roger DUTERNE

Pharmacien diplômé de la Faculté de Lille
Conseiller Municipal de Creil
Secrétaire Général du District Urbain de Creil
Président du Syndicat des Pharmaciens de l'Oise
Membre du Conseil d'Administration de la Caisse Maladie-Maternité des Professions Libérales
Candidat indépendant

Remplaçant éventuel

TOUS DEUX INVESTIS PAR L'UNION POUR LA DÉFENSE DE LA RÉPUBLIQUE (U. D. R.)

Imp. Cent. Adm. - Beauvais.

VU LE CANDIDAT.